

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2020**

### **Intervention de la société « Ages et Vie », pour une présentation d'une structure d'hébergement pour personnes âgées.**

La société « Ages & Vie » basée à BESANÇON a présenté ses structures d'hébergement en colocation, destinées à accueillir 16 personnes âgées en perte d'autonomie, soit un accueil intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD. Une équipe de six auxiliaires de vie s'occupe à temps plein des 2 colocations dont deux salariés logent à l'étage de chaque résidence.

Si un logement reste vacant, aucune compensation financière n'est demandée à la commune.

Une telle réalisation nécessite une surface de terrain comprise entre 2500 et 3000 m<sup>2</sup>, vendu par la commune ou un particulier, dans un lieu de vie et de passage au cœur de l'agglomération.

Ages & Vie gère dans sa globalité ses structures sans aide financière de la communale (réseaux, VRD...).

Le Conseil municipal autorise la société « Ages & Vie » à mener une étude de faisabilité d'un tel projet sur la commune de Ruffiac.

### **Validation du marché de travaux hydrauliques 2020**

Ce marché est attribué à M. Bertrand REGARDIN de RUFFIAC pour un montant de 10 286.50 € HT.

### **Emprunt pour le financement de la maison de santé**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de la maison de santé sont en cours et qu'il avait été prévu pour l'équilibre du financement un emprunt pour la maison de santé. Il propose de recourir à un emprunt de 220 000 € sur 14 ans.

Cet emprunt va être contracté auprès du Crédit Agricole au taux de 0.57 % avec des remboursements trimestriels en amortissement linéaire.

### **Choix d'un cabinet pour un diagnostic amiante concernant les bâtiments du Prat**

Ce diagnostic est confié à la société APAVE de VANNES pour un montant de 2 150 € HT concernant les frais de dossier, le repérage et la rédaction du rapport, plus 50 € HT par échantillon si le nombre de prélèvements est inférieur à 50 ou 40 € HT par échantillon si le nombre de prélèvements est supérieur à 50.

### **Transport des élèves de l'école Sainte-Anne vers la piscine de Malestroit**

La proposition des Transports ROGER de REMINIAC est validée pour un montant de 85 € TTC par transport, à titre exceptionnel, pour l'année 2021-2021.

### **Fixation du montant du loyer de l'Ergothérapeute**

Une Ergothérapeute a intégré le cabinet de l'étage du Presbytère depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et sera présente 3 jours par semaine.

Il avait été décidé, lorsque la commune était en recherche de médecin, de laisser à titre gratuit pendant une durée de 6 mois les loyers des locaux des professionnels.

Il est décidé d'appliquer cette gratuité à Mme Amélie ROBERT, ergothérapeute, et de fixer le loyer après cette durée de 6 mois à 230 € par mois charges comprises.

### **Nomination des membres à la commission de contrôle des listes électorales**

Le Conseil municipal,

- Désigne M. Yves THETIOT, conseiller municipal, délégué titulaire et Mme Christelle MORIN, conseillère municipale, déléguée suppléante.
- Propose Mme Marie-Annick HEDAN, déléguée titulaire de l'administration et M. Alain GUILLEMOT délégué suppléant de l'administration.
- Propose M. Alain JEGAT délégué titulaire du Tribunal judiciaire et Mme Stéphanie JOLLY déléguée suppléante du Tribunal judiciaire.

### **Répartition des élus par commission communautaire – CIID et CLECT**

Le Conseil municipal propose la liste suivante :

	<b>Nom de la commission</b>	<b>Membre titulaire</b>	<b>Membre suppléant</b>
<b>1</b>	<b>Finances – mutualisation et proximité – patrimoine</b>	Denis GUÉHO	Michaëlle GUILLEMOT
<b>2</b>	<b>CLECT</b>	Thierry GUÉ	Denis GUEHO
<b>3</b>	<b>Développement du territoire</b>	Elisabeth PÉPION	Dominique DANY
<b>4</b>	<b>Attractivité du territoire</b>	Marie-Claude HOUEIX	Gilles RADIOYES
<b>5</b>	<b>Environnement</b>	Gilles RADIOYES	Jean-François GUILLEMOT
<b>6</b>	<b>Aménagement du Territoire</b>	Dominique DANY	Thierry GUÉ
<b>7</b>	<b>Services aux familles</b>	Marie-Claude HOUEIX	Christelle MORIN
<b>8</b>	<b>Emploi – Insertion – Social</b>	Stéphanie BOEFFARD	Elisabeth PÉPION
<b>9</b>	<b>CIID</b>	Alain GUILLEMOT	Thierry GUÉ

### **Nomination d'un référent pour le droit à la formation des élu.e.s.**

Le Conseil municipal propose Mme Marie-Claude HOUEIX, référente communale pour siéger dans le groupe de travail « droit à la formation des élu.e.s.

### **Nomination d'un correspondant défense**

Monsieur Thierry GUÉ est nommé « correspondant défense ».

### **Nomination d'un adjoint administratif**

La commission du personnel communal a procédé au recrutement d'un adjoint administratif territorial tel que défini dans l'offre d'emploi. Après entretien avec 5 candidates, la candidature de Mme Manuela PERRON, domiciliée à MOLAC, a été retenue au poste d'accueil de la mairie à compter du 14 décembre.

### **Indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2020**

Le Conseil municipal décide de verser au Recteur de RUFFIAC, une somme de cent vingt euros et quatre-vingt-dix-sept cents.

### **Contrôle des jeux et des buts de foot et basket**

Le contrôle réglementaire sur les équipements sportifs est obligatoire tous les 2 ans et tous les ans sur les jeux d'enfants.

L'offre de la société SCMS de CHOLOY-MENILLOT pour un montant de 468.00 € TTC a été retenue.

### **Questions diverses**

- a) **Journée citoyenneté** : annulée pour l'année 2020 au vu de la crise sanitaire ;
- b) **Inauguration de la mairie** : prévue le samedi 24 novembre, est annulée du fait de la crise sanitaire ;
- c) **Repas des aînés** prévu le dimanche 15 novembre est annulé du fait de la crise sanitaire ;